

# OFFRE D'EMPLOI

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée recrute un(e) :

## Directeur de deux micro-crèches (H/F)

- ▶ Par voie contractuelle si aucun titulaire n'est recruté
- ▶ Catégorie A

### PRÉSENTATION

Au cœur de la Drôme, dans un environnement exceptionnel, la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée bénéficie d'une situation privilégiée, à proximité de grands axes de communication. Elle regroupe 29 communes et compte 31 969 habitants. L'intercommunalité, c'est près de 45 ans d'actions au service du territoire. Depuis 2018, son siège est installé sur l'Écosite d'Eurre.

Depuis sa prise de compétence petite enfance en 2010, la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée gère plusieurs structures petite enfance dont : 6 micro-crèches, 1 nano-crèche, 2 multi-accueils, 1 multi-accueil familial, 1 LAEP et un RPE sur plusieurs antennes.

Dans ce cadre, le service petite enfance recrute à compter du 24/08/2026 un directeur pour deux micro-crèches situées sur les communes de Beaufort-sur-Gervanne et de Soyans, dans un environnement rural, offrant une capacité d'accueil de 6 à 10 places.

Il aura en responsabilité la gestion de deux micro-crèches.

Les 2 micro-crèches sont toutes deux implantées dans un milieu rural permettant ainsi d'avoir un projet pédagogique avec des valeurs et des enjeux communs.

La nano-crèche de Beaufort-sur-Gervanne s'inscrit plus particulièrement dans un projet de développement social local : actions de soutien à la parentalité, actions d'éveil aux jeunes enfants présents sur le territoire (accueillis dans la structure ou par une assistante maternelle, ou accueillis par l'un de leurs parents ou proches...), actions de participation habitante, actions de promotion des actions/structures présentes en proximité...

Il s'agit donc d'un projet spécifique que le responsable de la structure devra poursuivre et développer.

Cette structure modulaire étant vouée à être déplacée selon les besoins du territoire, le responsable aura comme mission d'accompagner le déménagement de la nano-crèche et de préparer l'ouverture de la nouvelle micro-crèche de 10 places sur cette même commune (structure pérenne).

La micro-crèche de Soyans s'inscrit dans un projet où la nature est le fil conducteur du projet pédagogique de la structure.

Le temps de travail du directeur à temps complet est réparti de la manière suivante :

- ▶ Un temps administratif de 17h30 sur la Nano-crèche de Beaufort-sur-Gervanne
- ▶ Un temps administratif de 17h30 sur la Micro-crèche de Soyans

Le directeur, de par le nombre d'agents à encadrer sur 2 structures devra avoir une expérience de plusieurs années dans le management et la gestion d'une équipe.

Il sera présent régulièrement auprès des enfants et des équipes mais ne sera pas compté dans le taux d'encadrement des structures. Il s'appuie sur un directeur adjoint dont le temps de travail est également réparti sur les deux micro crèches avec un temps de travail de terrain et un temps administratif.

## LE POSTE

La direction d'un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant a pour missions principales de permettre un accueil de qualité des enfants et des familles du territoire et d'assurer la responsabilité de l'établissement.

Elle inscrit ses actions dans le projet politique de territoire, le projet d'établissement et dans la dynamique partenariale et locale.

Elle agit en participant à maintenir la qualité de vie au travail pour les équipes et un bien-vivre ensemble pour tous.

## MISSIONS PRINCIPALES :

- ▶ Accueillir, orienter et coordonner la relation aux familles : RDV familles, 1er accueil, suivi et accompagnement des situations spécifiques des enfants et de leur famille, lien avec les partenaires de santé avec le RSAI du service : santé, éducatif, social...
- ▶ Garantir le bien-être et la santé des enfants accueillis et permettre l'accueil d'enfants à besoins spécifiques (handicap, enfant accueilli en place réservée...) en lien avec les parents, la PMI, le référent santé et accueil inclusif de la CCVD, le CAMESOP...
- ▶ Contribuer et être garant de la mise en œuvre des projets éducatifs et de santé et porter un projet pédagogique propre à son établissement et à ses spécificités: Co-construire avec l'équipe le projet pédagogique en lien avec le Projet Educatif et de Santé Intercommunal (PEPSI) et la charte d'accueil
- ▶ Assurer le fonctionnement d'un EAJE dans le respect de la réglementation en vigueur tout en assurant une veille professionnelle : Gestion budgétaire, administrative, humaine et matérielle
- ▶ Accompagner, soutenir, guider et encadrer une équipe d'une dizaine de professionnels

: Gestion de l'équipe, des plannings, des réunions d'équipe et des heures complémentaires/supplémentaires...

- ▶ Participer activement à la conception et mettre en œuvre des actions de la direction Petite enfance de la CCVD : parcours des familles, réunions de parents, commission d'attribution des places...)

## ***Et de manière plus spécifique sur Beaufort-sur-Gervanne :***

- ▶ Mise en place de projets novateurs : développer des actions de développement social local associant largement les familles de la crèche et du territoire, les assistantes maternelles et les acteurs locaux ou bien encore initier des actions autour de la parentalité (atelier parents/enfants, moments d'échanges...), des actions de participation habitante (chantiers participatifs, bénévolat), collaboration privilégiée avec les acteurs locaux (événements communs...).
- ▶ Réflexion et participation active au projet de déplacement de la nano-crèche sur une autre commune
- ▶ Participation à la préparation de l'ouverture de la Micro-crèche pérenne à Beaufort (ouverture prévue en septembre 2027)

## **PROFIL & COMPETENCES**

Bonne connaissance du fonctionnement d'un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (pédagogie, gestion d'équipe, budgétaire... et du monde de la petite enfance (modes d'accueil, partenaires, réglementations techniques...).

- ▶ Capacité avérée à travailler en réseau et en partenariat,
- ▶ Techniques d'animation et de dynamique de groupe,
- ▶ Techniques des jeux, activités artistiques, manuelles et de plein-air,
- ▶ Maîtrise de l'informatique de base et compétences administratives (tableaux de suivi, rédaction d'actes et de courriers, tenue de fichiers...).
- ▶ Principes et méthodologie de projet,
- ▶ Réglementations en rapport avec les structures d'accueil du jeune enfant,
- ▶ Règles d'hygiène et de sécurité et participation à l'élaboration du Plan de Maîtrise Sanitaire,
- ▶ Connaissance des instances et processus de décision des collectivités territoriales,
- ▶ Aptitudes relationnelles, travail en équipe,
- ▶ Capacités d'écoute, de psychologie, de connaissances de soins auprès des enfants,
- ▶ Autonomie dans l'organisation de son travail,

- ▶ Force de proposition,
- ▶ Discrétion et droit de réserve
- ▶ Disponible en soirée.

## CADRE DE TRAVAIL

- ▶ Catégorie A (Cadre d'emploi EJE, Infirmier, puériculteur, psychomotricien)
- ▶ Poste à temps complet (35heures hebdomadaires), basé sur les communes de Soyans et de Beaufort-sur-Gervanne
- ▶ Possibilité de réunions en soirée,
- ▶ Déplacements réguliers sur le terrain - nécessité d'avoir le permis B + véhicule
- ▶ Télétravail possible, à hauteur d'une journée/semaine selon les nécessités de service.
- ▶ L'accès aux formations des agents est régulièrement facilité.
- ▶ Positionnement hiérarchique : sous l'autorité de la responsable du service petite enfance accueil collectif.
- ▶ Liens fonctionnels : structures petite enfance, services et directions de la Communauté de communes : direction finances, direction ressources humaines, partenaires : France Travail, Département...
- ▶ A pourvoir au 24/08/2026

**Conditions de rémunération** : rémunération statutaire, RIFSEEP (CIA et IFSE), participation mutuelle santé et prévoyance maintien de salaire, titres-restaurant, Comité National d'Action Sociale/Unadere (prestations garde d'enfants, rentrée scolaire, chèques vacances, chèques ciné, prêts, etc.), remboursement des trajets professionnels effectués avec le véhicule personnel (tarif fixé par arrêté ministériel) ou utilisation d'un véhicule de service.

## POUR CANDIDATER

**Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) au plus tard le 17/05/2026 :**

- Par courrier à : Communauté de Communes du Val de Drôme, 96 Ronde des Alisiers, 26400 EURRE

- Par mail à : [candidatures@val-de-drome.com](mailto:candidatures@val-de-drome.com)

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :  
Mme ROMANET Séverine au 04 75 25 43 82